



Volet

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

MONITEUR BELGE



17004880

30-12-2016

BELGISCH STAATSBLAAD



23 DEC. 2016

Greffe

N° d'entreprise : 0846.628.569

Dénomination

(en entier) : **Lampiris Coop**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SCRL**

Adresse complète du siège : **Rue Saint-Laurent 54, 4000 Liège, Belgique**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur

L'assemblée décide de désigner, conformément à l'article 18 des statuts, l'administrateur B suivant pour une durée de six ans :

- Monsieur OTTEN Sébastien, né à Liège le 4 mai 1978 et domicilié à 6690 Vielsalm, rue des Chars à Bœufs 19 A12.

Son mandat est non-rémunéré.

L'assemblée générale des actionnaires décide en outre de donner mandat à Monsieur Tom Van de Cruys et/ou Madame Géraldine Sauvage et/ou Monsieur Gilles Dardenne, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution, afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales requises pour le dépôt au greffe et la publication aux Annexes du Moniteur belge de cette décision.

Cette décision est approuvée de la manière suivante :

- Votes positifs : 14
- Abstention : 1

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).